



**PÔLE AGRICULTURE  
ENVIRONNEMENT  
BIODIVERSITÉ**  
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

# PÔLE DE RECHERCHE **AGRICULTURE ENVIRONNEMENT BIODIVERSITÉ**



**Appel à projets 2026**

**Bourses de Master 2 Interpôle AEB**



## **Bourses de Master 2 interpôle AEB · Notice ·**

**Date limite de soumission : 17 octobre 2025**

### **CONTEXTE**

Le Pôle de recherche Agronomie-Environnement-Biodiversité lance un AAP « Bourses de Master 2 interpôle » à destination des équipes de recherche qui souhaitent accueillir un étudiant en Master 2 pour des stages d'une durée de six mois qui se dérouleront à partir de janvier 2026. La candidature n'implique pas d'avoir un étudiant déjà identifié.

### **ÉLIGIBILITÉ**

Les projets déposés devront être interdisciplinaires, et devront associer deux unités de recherche : une unité rattachée au pôle de recherche AEB (liste en page 2), et une unité de recherche rattachée soit au [pôle Chimie](#), soit au [pôle MIPS](#), soit au pôle [Sciences Sociales](#). La candidature n'implique pas d'avoir un étudiant déjà identifié.

### **MODALITÉS DE CANDIDATURE ET DE SÉLECTION**

Les porteurs de projets rempliront le formulaire de demande et le transmettront à leur directeur de structure de recherche pour signature.

Les demandes seront envoyées par mail à [pole-aeb-dir@umontpellier.fr](mailto:pole-aeb-dir@umontpellier.fr) avant la date du 17 octobre 2025. Chaque demande constituera un seul fichier intitulé « Acronyme Laboratoire\_nom du porteur1\_nom du porteur2 ».

Le bureau exécutif du pôle AEB évaluera les dossiers et établira un classement. Les résultats seront communiqués aux porteurs et directeurs de laboratoire.

Le financement mis à disposition devra être utilisé avant la clôture financière de décembre 2026. Aucun report de crédits ne sera possible.

### **MONTANT DU FINANCEMENT**

Le montant du financement alloué ne pourra pas dépasser 4 500 € par demande, réparti comme suit : 3 500 € destinés à la gratification du stagiaire, et 500 ou 1000 € destinés aux frais de fonctionnement.



Les crédits seront transférés à la structure de recherche désignée dans le formulaire (cf Structure gestionnaire de la subvention), une fois que l'étudiant stagiaire aura été identifié.

- Dans le cas d'une structure de recherche ayant la tutelle de l'Université de Montpellier, les crédits seront transférés directement à l'unité.
- Dans le cas d'une structure de recherche n'ayant pas la tutelle de l'Université, les crédits seront transférés après signature d'une convention de reversement avec l'organisme de tutelle qui aura été précisé dans le formulaire de demande.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

- Qualité scientifique du projet
- Encadrement /Environnement/ Formation de l'étudiant
- Programme de travail de l'étudiant
- Plus-value et réalité de la collaboration entre les deux unités

### ENGAGEMENT DU PORTEUR

Le porteur de projet s'engage à transmettre les nom, prénom, adresse mail et CV du stagiaire dès qu'il en a connaissance.

Il sera demandé à l'encadrant principal de l'étudiant de fournir un compte-rendu scientifique et financier à l'issue du stage.

Contact : [pole-aeb-dir@umontpellier.fr](mailto:pole-aeb-dir@umontpellier.fr)

### STRUCTURES DE RECHERCHE DU PÔLE AEB

|               |                    |            |                     |
|---------------|--------------------|------------|---------------------|
| ABSys         | DIADE              | IHPE       | MEEB                |
| AGAP Institut | DIASCOPE           | INNOVATION | MoISA               |
| AIDA          | ECO&SOLS           | IPSIM      | OREME               |
| AMAP          | ECOTRON            | ISEM       | PECH ROUGE          |
| Analyses      | Forêts et Sociétés | ITAP       | PHIM                |
| ASTRE         | G-EAU              | LBE        | QUALISUD            |
| BioWooEB      | GECO               | LEPSE      | Recyclage et Risque |
| CBGP          | GM                 | LISAH      | SELMET              |
| CEFE          | HortSys            | Maraîchage | SENS                |
| ChimEco       | HSM                | MARBEC     | SPO                 |
| DGIMI         | IATE               | MIVEGEC    | TETIS               |
|               |                    |            | VASSAL              |